

FÉVRIER 2011

Vers une Convention Internationale du Paysage

Antécédents

La qualité de l'environnement est une composante clé de l'identité de chaque société et de la croissance solide de leur économie. Certains paysages de valeur, historiques et beaux, sont devenus des sanctuaires, mais aujourd'hui le paysage quotidien, et le contexte social et économique de nos vies n'ont pas de défenseurs. Fragmentées en divers éléments, verts ou bleus, agricoles, historiques ou écologiques, les paysages sont souvent sous-évalués et négligés. Ils semblent en fait appartenir à tout le monde, mais en fait n'appartiennent à personne.

Chaque semaine, à travers le monde, les communautés bénéficient de l'industrialisation, de l'urbanisation et de la recherche d'énergie, mais en ressentent également l'impact. Les problèmes sont dus aux variations démographiques et à l'évolution des modèles de travail et d'habitation, ainsi qu'au changement climatique, à la diminution des ressources naturelles, à la dé/reboisement, aux difficultés liées à la production d'aliments, à la biodiversité, au patrimoine, et à une nuée d'autres problèmes liés au changement d'usage des sols et à leur exploitation. La qualité des paysages quotidiens ne cesse de se dégrader.

Afin de soutenir les différentes communautés faisant face à ces menaces et défis globaux, nous nécessitons désespérément une approche plus stratégique et holistique.

Pourquoi une convention?

Une nouvelle convention internationale encouragerait une nouvelle réflexion sur le paysage:

- En considérant le paysage comme un concept culturel et naturel, une entité physique et abstraite, dotée d'une valeur économique et sociale.
- En se focalisant sur le vécu des personnes dans leur environnement physique, en protégeant le passé et en conformant l'avenir.
- En reconnaissant les connections vitales entre gouvernance, culture, santé et économie.
- En étant une source d'inspiration au travers de principes et de lignes directrices, en encourageant le travail entre différentes institutions, disciplines et origines géographiques.
- En assurant un leadership et un facilitant le partage et la récompense des bonnes pratiques.

- En s'intéressant à tout l'espace, autant rural qu'urbain, sauvage qu'artificiel, appréciés et mémorables tout autant que mal aimés et dégradés, l'on pourrait ainsi faire en sorte que le paysage soit un outil holistique permettant de planifier, gérer et créer un développement durable.

A qui s'adresse-t-elle?

Reconnaissent que les cultures se fondent sur des idées différentes quant au paysage, une convention sera exhaustive et globale mais néanmoins flexible, encourageant des interprétations et applications nationales, régionales et locales. Cette idée renforcera les communautés et les personnes qui se sentent concernées par l'économie, la santé et la durabilité de leur culture et leur environnement.

En tant que catalyseur d'un développement durable, une nouvelle convention favoriserait une coopération intergouvernementale, transnationale et entre public et privée. Le fait d'encourager la création de politiques intégrées donnant de l'importance aux personnes et à l'économie aujourd'hui et demain, suscitera de nouvelles aspirations, renforcera la démocratie et les cultures locales. La reconnaissance de la véritable valeur du paysage sera la garantie d'une meilleure qualité de vie pour tous.

Contacts

Pour toutes questions concernant cette convention, veuillez contacter:

admin@iflaonline.org

whc.unesco.org

secretariat@icomos.org

Kathryn Moore: kathryn.moore@bcu.ac.uk,

Martha Fajardo: mfajardo@grupoverdeltada.com

Patricia O'Donnell: odonnell@heritagelandscapes.cc

Liu Xioaming: lxm0808@vip.sina.com



48TH IFLA WORLD CONGRESS
June 27-29 2011 Switzerland

